

Atelier sur la révision des normes d'excellence pour l'enseignement et la formation en administration publique

dans le cadre de la [7ème édition du Forum Africain des Managers Territoriaux et des Instituts de Formation ciblant les Collectivités Locales \(FAMI7_2023\)](#)

22 novembre 2023

8h30 – 23h30 (heure de New York)

14h30 à 17h30 (heure du Maroc)

Note Conceptuelle

Description de l'événement et objectif

Le Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies (UN DESA) et l'Association Internationale des Ecoles et Instituts d'Administration (AISIA) organisent un atelier régional pour l'examen des normes d'excellence pour l'enseignement et la formation en administration publique au Moyen-Orient à l'occasion de la [7ème édition du Forum Africain des Managers Territoriaux et des Instituts de Formation ciblant les Collectivités Locales \(FAMI7_2023\)](#) sur le thème « La contribution des Collectivités Territoriales à la Réalisation de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) ».

L'atelier aura lieu de 14h30 à 17h30 (heure du Maroc) et de 8h30 à 23h30 (heure de New York) le 22 Novembre 2023. Le but de l'événement est de recueillir les contributions du Moyen-Orient sur l'examen et/ou la mise à jour des normes d'excellence pour l'enseignement et la formation en administration publique et de les aligner sur l'Agenda 2030 pour le développement durable et les objectifs de développement durable. Les normes ont été initialement établies en 2008 avant l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par 193 États membres.

Différents ateliers régionaux sont organisés comme suit :

- Le 13 Septembre 2023 : Afrique (terminé)
- Le 5 Octobre 2023 : Europe (terminé)
- Le 3 Novembre 2023 : Asie et Pacifique (terminé)
- Le 22 Novembre 2023 : Moyen-Orient

- Le 4 Décembre 2023 : Pays lusophones
- Le 5 Décembre 2023 : Pays hispanophones
- Le 8 Décembre 2023 : Moyen-Orient
- Janvier 2024 : Amériques (session en anglais)

Contexte

Les Normes d'excellence ont été finalisées en 2008, il y a près de 15 ans, et bien qu'elles soient toujours pertinentes aujourd'hui, elles ne font pas référence aux accords intergouvernementaux récents ni aux enseignements tirés des travaux entrepris par l'ONU DESA/DPIDG et l'AIEIA dans le domaine de l'enseignement et de la formation en administration publique. En conséquence, le DESA de l'ONU, par l'intermédiaire de sa Division des institutions publiques et du gouvernement numérique (DPIDG) et de son Bureau de projet sur la gouvernance (UNPOG), et l'AIEIA ont créé en 2023 un groupe de travail chargé d'examiner et/ou de mettre à jour les normes d'excellence pour l'enseignement de l'administration publique et de la formation.

Le Groupe de travail s'est réuni pour la première fois en avril 2023. Depuis lors, le DESA de l'ONU et l'AIEIA travaillent en étroite collaboration pour garantir que le processus de révision et/ou de mise à jour des normes inclut autant que possible toutes les parties prenantes. À cette fin, une page Web dédiée a été créée non seulement pour fournir des informations sur le processus, mais également pour recueillir des contributions via une enquête disponible en cinq langues. Pour plus d'informations sur le processus d'examen, veuillez consulter le document sur la [page web](#) de l'UN DESA/DPIDG et la [Brochure](#) dédiée.

Des ateliers régionaux sont organisés où, avec la collaboration et le soutien des membres du groupe de travail de chaque région, les idées, suggestions et recommandations de chaque région seront rassemblées pour mettre à jour et/ou réviser les normes. Les contributions des ateliers régionaux et de l'enquête en ligne seront compilées et discutées lors d'une réunion du groupe d'experts qui se tiendra en 2024. Les nouvelles normes devraient être publiées à l'automne 2024 et seront disponibles sur le site Web de l'UNPAN.

Format

Les ateliers régionaux se dérouleront sous la forme d'un événement hybride pour garantir la participation la plus large possible.

Public cible

Toutes les écoles d'administration publique, les réseaux, le monde universitaire et les représentants des organisations internationales et régionales, y compris tous les acteurs et parties prenantes.

Normes d'excellence 2008 en matière d'éducation et de formation en administration publique Approche méthodologique

Le Groupe de travail de 2008 sur les normes d'excellence estimait que les normes d'excellence en matière d'éducation et de formation en administration publique devraient permettre aux organisations du secteur



public d'être très performantes en leur fournissant des fonctionnaires de la plus haute qualité. Le groupe de travail UN DESA/AIEIA a élaboré les 8 normes suivantes :

- (1) Engagement de service public ;
- (2) Défense des valeurs d'intérêt public ;
- (3) Combiner l'érudition, la pratique et le service communautaire;
- (4) Les professeurs sont centraux ;
- (5) L'inclusion est au cœur du programme ;
- (6) Un programme d'études ciblé et adapté ;
- (7) Des ressources adéquates sont essentielles ;
- (8) Équilibrer la collaboration et la concurrence.

Pour chaque norme, le groupe de travail de 2008 a fourni une description comme suit :

1. Engagement de service public :

Le corps professoral et l'administration du programme sont définis par leur engagement fondamental envers le service public. Dans toutes leurs activités (enseignement, formation, recherche, assistance technique et autres activités de service), ils sont à tout moment absolument engagés dans la promotion de l'intérêt public et la construction d'institutions démocratiques. Cela est vrai dans toutes les facettes du programme, y compris les dispositions organisationnelles internes ainsi que les activités programmatiques aux niveaux local, régional, national et international.

2. Défense des valeurs d'intérêt public :

Le corps professoral et l'administration du programme reflètent leur engagement envers l'avancement de la fonction publique à la fois par leur plaidoyer et leurs efforts pour créer une culture de participation, d'engagement, de réactivité et de responsabilité dans toutes les organisations et institutions avec lesquelles ils entrent en contact. Ce faisant, tant par la pédagogie que par l'exemple, ils préparent les étudiants et les stagiaires à fournir un service public de la plus haute qualité.

3. Combiner l'érudition, la pratique et le service communautaire:

L'administration publique étant une science appliquée, le corps professoral et l'administration du programme s'engagent à intégrer la théorie et la pratique et, à ce titre, le programme s'appuie sur les connaissances et la compréhension générées à la fois par la plus haute qualité de recherche et par l'expérience pratique la plus exceptionnelle. Par conséquent, le corps professoral, l'administration et les étudiants du programme sont activement engagés à travers ses activités d'enseignement, de formation, de recherche et de service avec toutes leurs communautés parties prenantes, du plus petit village ou quartier de la ville à la communauté mondiale dans son ensemble.

4. Les Facultés sont centrales:

L'engagement et la qualité du corps professoral (et/ou des formateurs) sont essentiels à la réalisation des objectifs du programme dans tous les domaines d'activités. Par conséquent, il doit y avoir, en particulier dans les programmes conférant des diplômes, un corps professoral à temps plein engagé à respecter les normes les plus élevées en matière d'enseignement, de formation et de recherche et possédant l'autorité et la responsabilité appropriées aux normes acceptées de gouvernance des programmes facultaires. Ce corps professoral doit être rémunéré à un niveau qui lui permet de consacrer la totalité de ses activités



professionnelles à la réalisation des buts et objectifs du programme et doit être disponible en nombre suffisant et conforme à la mission du programme. À cet égard, un ratio d'un membre du corps professoral pour 20 étudiants des cycles supérieurs et d'au moins quatre professeurs à temps plein représenterait des exigences minimales typiques. Les responsabilités d'enseignement du corps professoral ne devraient pas dépasser deux cours universitaires (ou leur équivalent dans un établissement de formation) à tout moment de l'année civile afin de permettre la participation nécessaire aux activités de recherche, de formation, de service et d'assistance technique.

5. L'inclusivité est au cœur du programme:

Un élément essentiel pour atteindre l'excellence dans l'enseignement et la formation en administration publique est un engagement inébranlable de la part du corps professoral et de l'administration envers la diversité des idées et de la participation. Les personnes qui participent aux programmes, notamment les étudiants, les stagiaires, les formateurs, les administrateurs et les professeurs, devraient provenir de toutes les différentes communautés raciales, ethniques et démographiques de la société. Les idées, concepts, théories et pratiques abordés dans le programme doivent représenter une grande variété d'intérêts et d'approches intellectuelles. L'inclusion en termes d'implication individuelle (y compris la sensibilité aux questions d'origine ethnique, de nationalité, de race, d'orientation sexuelle et d'accessibilité pour tous) au sein d'un programme sert également à encourager l'inclusion en termes d'idées. Les deux formes d'inclusion, intellectuelle et participative, sont la marque d'excellents programmes.

6. Un programme d'études ciblé et réactif :

L'un des principaux objectifs de l'éducation et de la formation en administration publique est le développement d'administrateurs publics qui apporteront des contributions fortes et positives à la fonction publique en général et, en particulier, aux organisations qu'ils rejoignent ou dans lesquelles ils retournent. Cela nécessite que les programmes d'éducation et de formation en administration publique aient des missions cohérentes qui guident l'organisation des programmes et le développement des programmes. En outre, il est essentiel que ceux qui éduquent et forment les administrateurs publics communiquent, travaillent et, le cas échéant, soient réceptifs aux organisations auxquelles ils préparent les étudiants et les stagiaires. Cela nécessite également que l'étudiant et/ou le stagiaire s'engage à faire la différence et que son éducation et sa formation le préparent à communiquer efficacement (à la fois verbalement et par écrit) avec ceux avec qui il travaille.

7. Des ressources adéquates sont essentielles :

Une condition préalable importante à la création d'un programme d'excellence en matière d'éducation et de formation en administration publique est la disponibilité de ressources adéquates. De nombreux types de ressources sont nécessaires, notamment des installations, des technologies, des bibliothèques et des services aux étudiants (en termes d'aide pour répondre à des besoins fondamentaux comme le logement, les soins de santé, etc.). La disponibilité de ces ressources est évidemment fonction de la disponibilité de ressources financières adéquates. Ces ressources financières doivent être telles qu'elles permettent de soutenir les professeurs et/ou les formateurs à temps plein, de fournir l'aide nécessaire aux étudiants et aux professeurs (comme le financement pour participer à des conférences internationales, etc.) et d'assurer la disponibilité de salles de classe, de recherche, de formation et de réunions adéquates. espace ainsi que des bureaux individuels pour chaque membre du corps professoral et selon les besoins pour les étudiants.



8. Équilibrer la collaboration et la concurrence:

Enfin, et c'est le plus important, il doit y avoir parmi les professeurs, les formateurs, les administrateurs et les étudiants ou stagiaires du programme un sentiment d'objectif et de mission communs découlant de l'engagement du programme à promouvoir l'intérêt public. Il doit également y avoir un sentiment de détermination, voire même de compétitivité, qui pousse le programme à être le meilleur et crée le désir d'atteindre et de dépasser les normes d'excellence de classe mondiale.

Afin d'évaluer la réalisation de ces normes d'excellence, il était nécessaire de disposer de critères appropriés permettant de mesurer les progrès du programme. Les critères d'évaluation des normes ont été discutés au sein du Groupe de travail et avec d'autres collègues lors de plusieurs réunions ouvertes organisées par le Groupe de travail lors de conférences internationales.

Approche méthodologique pour la révision des normes d'excellence

La méthodologie approuvée pour l'examen des normes d'excellence est la suivante :

- Confirmer et approuver une norme sans modification
- Réviser une ou plusieurs normes et mettre à jour sa description et ses indicateurs
- Modifier une ou plusieurs normes, sa description et ses indicateurs
- Abolir une ou plusieurs normes
- Créer une ou plusieurs nouvelles normes avec sa description et ses indicateurs

Lors de l'examen et de la mise à jour du SoE (ou lors de la création de nouveaux), les membres du groupe de travail et les autres parties prenantes devraient prendre en considération les critères d'évaluation à appliquer ou proposer des critères d'évaluation à utiliser par les institutions d'accréditation.

Résultats attendus

Il est prévu que l'atelier régional aide à rassembler autant d'idées et de contributions que possible pour l'examen et la mise à jour des normes d'excellence. Les contributions seront compilées dans une matrice en ligne, qui sera partagée avec tous les membres du groupe de travail pour un examen plus approfondi.